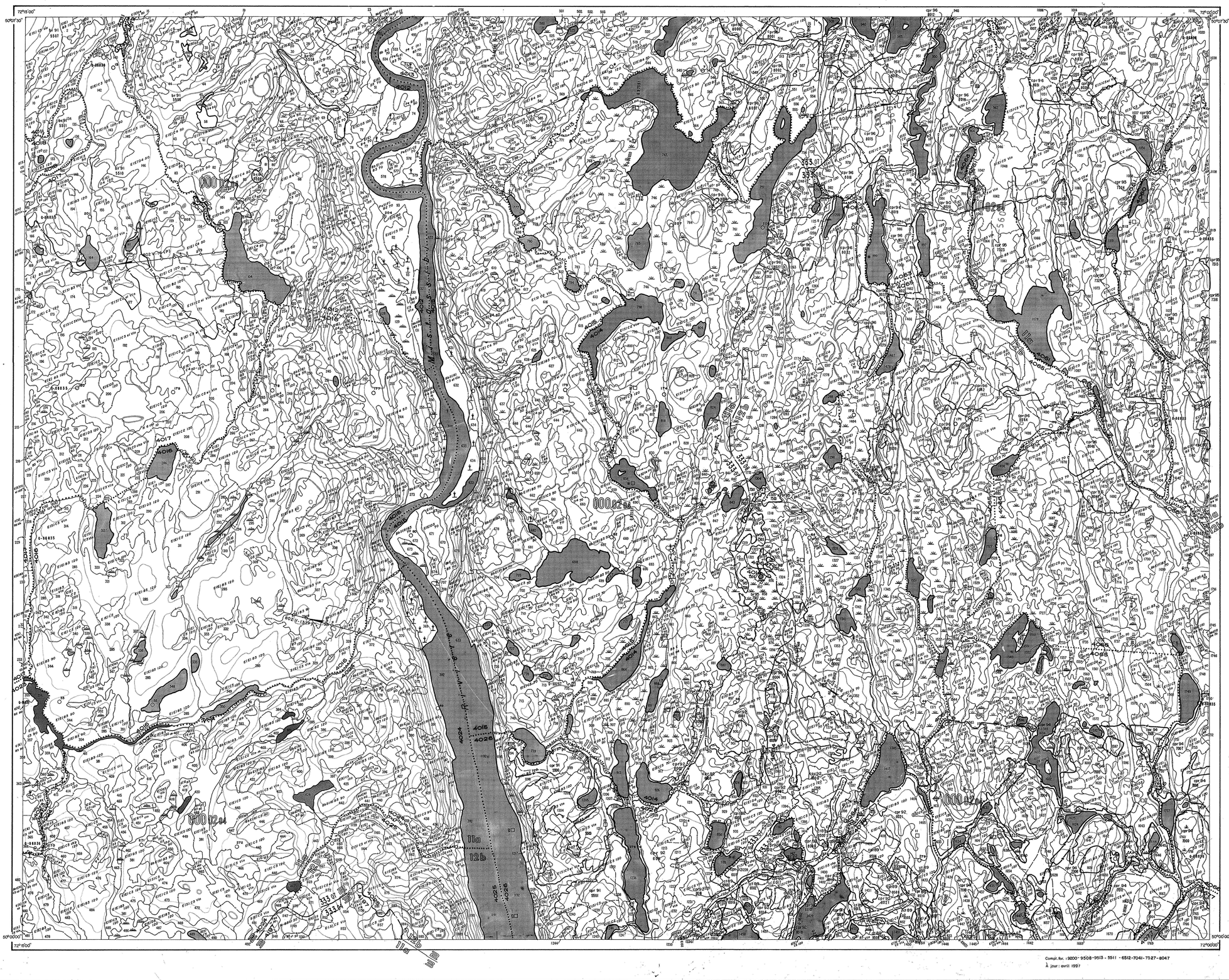

Comat. for. : 9200-9508-9513 - 5511 - 6512-7041-7527-8047
à jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang — LAKE
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CRS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe de sélection et dégagement des tiges d'avenir	CS
Coupe de jardinage	CJ
Brûlage partiel (dégagé ou à plat)	brûl
Plantation à racines nues	PR
Plantation en récipients	PR
Plantation en mottes	PM
Ensemencement	ES
Éclaircie commerciale	EC
Récolte dans les blancs-balses (coupe de libres)	

N.B. Des interventions majeures des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à pruche
— — à cèdre
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — plantation (épinette blanche)
— — plantation (épinette de Norvège)
— — plantation de pin sylvestre
Sapinière
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — plantation de sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec thuya (cèdre)
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — plantation
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — plantation
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — plantation (thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — plantation (pruche)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation) mélèze européen
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillage hiver	Feuillage printemps
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
Bouleaux à bouleau jaune avec sapin	BJ S	BJ S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BJ E	BJ E (F)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplements avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
Pinèdes avec résineux	Pn R	Pn R (F)
Cédrières avec résineux	Cn R	Cn R (F)
Sapinières avec résineux	Sn R	Sn R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur station tolérante	M F1 S	M F1 S (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes — F
— — d'essences tolérantes — Ft
— — d'essences — Fs
(plantation) — Fp
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris — BB
— — à bouleaux jaunes — BJ
Peupliers — Pe
Chênaies rouge — Cr
— — à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris — C
— — à bouleaux jaunes — Cj
Chênaies blanches — Cb
— — à feuillus d'essences intolérantes — C F
— — à feuillus d'essences tolérantes — C Ft
Peuplier-bouleaux à peuplier — PeBJ
— — à bouleaux blanc — PeBB
— — de peuplier — PePe
— — de peuplier hybride — PeHy
— — de tilleul d'Amérique — PeTi

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épaisseur légère	CPL
Brûlis partiel	BP
Épidémie légère	EP
Brûlis partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	BR
Chablis total	CT
Chablis partiel	CP
Friche	FR
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (cas)	0-20 ans	70-30 (cas)	30-20 (cas)
30	21-40	80-30	40-30
50	41-60	100-30	50-30
70	61-80	30-50	60-30
90	81-100	50-50	70-30
120	101 et plus	80-50	70-50
		100-70	70-80

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune (sans indication): Peuplement dominant de tiges entre 0 et 30 ans
Mûrs: Peuplement dominant de tiges entre 31 et 60 ans
Vieux (sans indication): Peuplement dominant de tiges entre 61 et 90 ans
Autres: Peuplement majoritaire des tiges est plus de 90 ans

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (20%)	2 (40%)	3 (60%)	4 (70%)	5 (80%)	6 (90%)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 70 %	**
Abrupte	71% et plus	***

Superficie entourée de pentes > 51%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

31 E1 C3 g 50 H 51 — détérioration, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, classe de densité, classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

31 E1 c1 B2 R1 — classe de pente, classe d'âge, densité de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC.
SIGNATURE : Jean-Pierre Ouellet ing. forestier
CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière : Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 20 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2 27-2
Unité de gestion:
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000 02 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 333 07*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 90900
Division de recensement: 3*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4064*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-7 S.E.	32-8 S.O.	32-L-5 S.E.	S.O.
32-2 S.E.	32-1 S.O.	22-L-4 S.E.	S.O.
32-H-15 N.E.	32-H-16 N.O.	22-E-13 N.E.	N.O.

32 I/1 S.E.